Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20251015-CD2025_0124-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N°CD2025-10/4/15 DOSSIER N°7111

CONVENTION CADRE AGENCE DE L'EAU - CONSEIL DÉPARTEMENTAL 2025 - 2027

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD Laurent DAULNY à Thierry GAILLARD Hélène FAIVRE à Jérémie SAUTY Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions

RAPPORTEUR: M. Thierry GAILLARD

OBJET : CONVENTION CADRE AGENCE DE L'EAU - CONSEIL DÉPARTEMENTAL 2025 - 2027



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux.

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse.

VU le rapport CD2025-10/4/15 de Madame la Présidente du Conseil départemental, VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 023-222309627-20251015-CD2025_0124-DE

DÉCIDE,

- d'approuver le projet de convention de partenariat départemental 2025-2027 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une durée de 3 ans avec une échéance au 31 décembre 2027 ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la-dite convention jointe à la présente délibération ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil départemental de la Creuse Valérie SIMONET